

COMMUNIQUE DE L'ARCHEVECHE

SON Excellence le délégué apostolique a reçu de Rome une dépêche lui annonçant que le Saint-Père a bien voulu dispenser de l'abstinence pour la fête de saint Pierre et de saint Paul, qui tombe cette année un vendredi.

Il sera donc permis de faire gras vendredi prochain, 29 de ce mois. Mais le samedi, veille de la solennité de cette fête, sera comme d'habitude un jour de jeûne et d'abstinence.

Par ordre de Mgr l'archevêque,

Archevêché de Montréal, }
le 23 juin 1996. }

EMILE ROY, chanoine,
chancelier.

LA PROCESSION

ÉTAIT grandiose, lors du passage de la procession du Saint-Sacrement, à l'Université Laval, dimanche dernier, 17 juin ! Comme manifestation de foi, on ne peut guère imaginer mieux. Son Excellence Mgr Sbarretti, le délégué apostolique, comme naguère Mgr Merry del Val, a dû être favorablement impressionné par cet imposant déploiement de pompes religieuses. Bien peu de villes, non seulement au Canada, mais dans le monde entier, peuvent de nos jours offrir pareille démonstration. Nous avons lieu d'en être glorieux et fiers.

Cinq paroisses seulement prenaient part à la procession dite de « Notre-Dame » : la Cathédrale, Sainte-Hélène, Saint-Patrice, Saint-Jacques et Notre-Dame. Dans les autres paroisses de Montréal, Notre-Seigneur a aussi été porté triomphalement par les rues richement pavoisées. Mais c'est la paroisse-mère qui de droit devait surtout attirer l'attention. D'ailleurs, il